

nr	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Extension de la station d'épuration	3 560 m ²	Commune
2.	Création d'un accès	800 m ²	Commune
3.	Aménagement du carrefour	170 m ²	Commune
4.	Alignement pour amélioration de visibilité	20 m ²	Commune
5.	Aménagement de sécurité routière	170 m ²	Commune

LÉGENDE DU ZONAGE

Limite de zone		Emplacement réservé	
	Ua Zone de centre bourg ancien		Terrain cultivé à protéger
	Ub Zone d'extension du bourg		Orientation d'aménagement et de programmation
	Uba Secteur de hameau	Éléments repérés au titre de l'article L.123-1-5,7° :	
	Ue Zone d'extension urbaine récente		Bâti et mur
	Ux Zone d'activités économiques		Ensemble bâti
	1AUx Zone d'urbanisation future à dominante d'activités		Secteur de point de vue
	2AU Zone d'urbanisation future à long terme		Ensemble paysager
	A Zone d'activités agricoles		Arbre, haie
	N Zone de protection du paysage		
	Ne Secteur naturel d'équipements collectifs		
	N* Secteur naturel d'habitat en zone de protection du paysage		
	Espace boisé classé		

Commune de
DAMMARIE
(Eure-et-Loir)

Élaboration du plan local d'urbanisme

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

plan de zonage de la partie est de la commune

Date : 13 mars 2014	Phase : Approbation	Échelle : 1 / 5 000	Page n° 4.3
-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-----------------------

Mairie de Dammarie, 2 place de l'Église, 28360
Tél : 02 37 26 01 11 / fax : 02 37 26 22 95 / e-mail : dammarie.mairie@wanadoo.fr
agence Gilson & associés Sas, urbanisme & paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres

Plus approuvé le 25 octobre 1993
- 1^{re} modification approuvée le 29 juin 1998
- 2^e modification approuvée le 5 juin 2001
- Plus prescrit le 15 décembre 2010
- Projet arrêté le 10 septembre 2013
- Plus approuvé le 20 mars 2014
Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 20 mars 2014 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Dammarie
Le maire,
Mme. Lhermitte

